Zeitschrift: Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Herausgeber: Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Band: - (1977)

Heft: 25

Artikel: Le cours d'anglais de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne est devenu un cours pluridisciplinaire

Autor: Vaucher, Marius

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-977830

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le cours d'anglais de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne est devenu un cours pluridisciplinaire

1) Nécessité d'une orientation économique (le mot étant pris au sens large)

Dès la première étape de la gestation qui a conduit à la création du cours d'anglais économique de notre Ecole, une préoccupation majeure a inspiré sa conception, celle de répondre aux besoins résultant des programmes d'étude aussi bien qu'aux besoins professionnels futurs. C'est, il faut le souligner, grâce à cette vision claire de ceux qui ont oeuvré pour le mettre sur pied, en particulier Monsieur le Directeur Robert Grosjean, que les différentes étapes de la réalisation du cours et de son évolution ont pu se dérouler sans incidents de parcours notables. Au contraire, le succès que cet enseignement a rencontré dès le début s'est confirmé et le nombre d'étudiants qui le fréquentent (de 150 à 160 en moyenne), comme celui de ceux qui choisissent cette branche en tant que cours à option de licence, dénote un intérêt très grand.

L'appel qui a été fait à un enseignant de formation pluridisciplinaire était dans la ligne fixée, de même que l'organisation du cours en séminaires réunissant de petits groupes d'étudiants. Il s'est agi pour le responsable de faire un choix de méthode en fonction du niveau des connaissances des enseignés et des buts à atteindre. Trois principes fondamentaux se sont dégagés. Ils conditionnent toute démarche didactique.

Ces principes, en ce qui concerne l'enseignement oral, sont les suivants:

a) Il faut *mettre en pratique* les connaissances déjà acquises et les connaissances nouvelles.
b) Cette mise en pratique doit se faire *collectivement.* Les tâches assignées, même si chacune d'entre elles ne fait intervenir que certains enseignés, concernent tous ceux qui font partie d'un groupe. Ils ont, à chaque instant, la faculté de s'exprimer.
c) Il faut avoir recours à des *situations réelles* dans lesquelles les étudiants doivent réagir aux prises avec un problème du contexte économique.

2) Choix d'une méthode et mise au point d'une technique d'enseignement

Pour satisfaire aux trois principes que nous venons d'énoncer, il fallait avoir recours à une stratégie d'enseignement qui, tout en permettant des progrès systématiques dans le domaine de la terminologie et des structures grammaticales, exclue dans la mesure du possible le formalisme dans les techniques d'application. C'est la méthode de communication, dont l'instrument est le laboratoire de langues de conférence, qui nous a permis de répondre à ces exigences. Elle consiste à mettre au premier plan l'expression et la compréhension orale de faits et d'idées intégrés dans un contexte vivant, en ce qui nous concerne celui de la vie économique. Les échanges entre participants ou "communication" ont pour but la connaissance des sujets présentés, leur appréciation critique dans des discussions et des débats où s'affrontent des opinions divergentes.

La technique d'enseignement qui nous a permis de mettre en oeuvre cette méthode peut être décrite de la façon suivante:

- Dans une première séquence, d'*information,* des faits et des idées en relation avec un contexte précis sont communiqués oralement ou par écrit.
- Dans une deuxième séquence, de *compréhension,* la terminologie est analysée dans la langue seconde par les étudiants et le professeur.
- Suit une troisième séquence, de *compte-rendu,* où les participants démontrent leur compréhension du texte et leur faculté d'en restituer les points saillants.
- Une quatrième séquence, de *commentaire,* permet aux étudiants de prendre leurs distances avec les faits et les idées communiqués, de justifier une position critique ou de faire une digression.
- Les phases précédentes ont mis en place tous les éléments permettant une dernière séquence de discussion, de *débat,* qui fera appel chez les participants à leur faculté d'exposer, de défendre et d'attaquer un point de vue. Il s'agit de surmonter des obstacles de fond et de langue, ce qui constitue un excellent exercice permettant d'acquérir une certaine maîtrise dialectique.

Grâce au laboratoire de langues de conférence toutes les interventions sont enregistrées en même temps que des hauts-parleurs amplifient les voix. Des séquences entières ou certaines parties, qui peuvent être aisément sélectionnées, sont rejouées pour auto-correction assistée par le maître.

3) Un cours pluridisciplinaire

Il ressort clairement de la technique d'enseignement exposée que le cours d'anglais économique offre les caractéristiques d'une branche pluridisciplinaire. Y sont étroitement liés un contenu d'idées et de faits avec le véhicule qui sert à leur communication, dans notre cas une langue seconde, l'anglais. De cette particularité pluridisciplinaire découlent deux avantages qui sont les deux grands arguments en faveur de la méthode:

Il y a d'abord, pour les enseignés, étant donné que l'étude de la langue se conjugue avec celle d'une matière faisant l'objet de leurs études, un renforcement important de la motivation d'apprendre. Elle n'aura pas besoin d'être maintenue par des moyens extérieurs ou étrangers au but même de l'enseignement, mais croîtra avec les progrès vers la maîtrise du fond et de la forme.

Le deuxième argument en faveur d'un cours pluridisciplinaire réside dans le fait qu'il constitue un adjuvant majeur du phénomène de la mémorisation. Il est maintenant admis de façon générale parmi les linguistes que les notions acquises en fonction de situations artificielles (celles de "drills", de "gammes", d'exercices ad hoc groupés autour de centres d'intérêt, de "language-games", etc.) sont enregistrées dans la mémoire provisoire. Le cadre formel qui a permis leur assimilation en reste le support. Ces notions ne sont disponibles que pendant un laps de temps relativement court et nécessitent un travail de recherche mental qui n'est pas toujours fructueux. Seules les connaissances assimilées dans des situations "réelles" font l'objet de fixations dans la mémoire durable et organisée. La difficulté, on le conçoit aisément, réside dans la conjugaison harmonieuse des situations réelles avec l'étude linguistique. Nous l'avons résolue par l'approche pluridisciplinaire avec la méthode et les techniques qu'elle implique.

4) L'aspect écrit

L'enseignement écrit est un complément de l'enseignement oral. Il consiste en rédactions sur des sujets économiques, en traductions de textes authentiques, de lettres, de publicité et en exercices de revision soigneusement préparés.

L'écrit permet d'approfondir systématiquement la terminologie étudiée et pratiquée à l'oral et d'assumer un programme grammatical intégré. Nous voulons dire par là que, lorsque la nécessité s'en fait sentir, les problèmes grammaticaux qui sont sous-jacents aux exercices peuvent être explicités et les règles qu'ils mettent en oeuvre expliquées et pratiquées.

Quant à la traduction, lorsqu'elle est bien comprise, elle représente une performance linguistique de premier ordre, elle peut se faire à différents niveaux de la langue et constitue en même temps, grâce à une technique d'enseignement collective, un exercice oral très efficace.

5) Conclusion

La voie pluridisciplinaire où nous nous sommes engagés, demande un effort particulier dans l'élaboration des programmes. Ils doivent constamment être remis à jour étant donné l'élément d'actualité qu'ils comportent à côté d'une série de sujets classiques dont l'interprétation évolue également.

En conclusion, on peut dire que, dans le cadre décrit, le niveau des discussions, l'intérêt qui s'en dégage, le plaisir qu'y prennent les étudiants et le profit qu'ils en retirent, dépendent, dans une large mesure, de leur degré de participation.

Université de Lausanne
CH 1000 Lausanne

Marius Vaucher